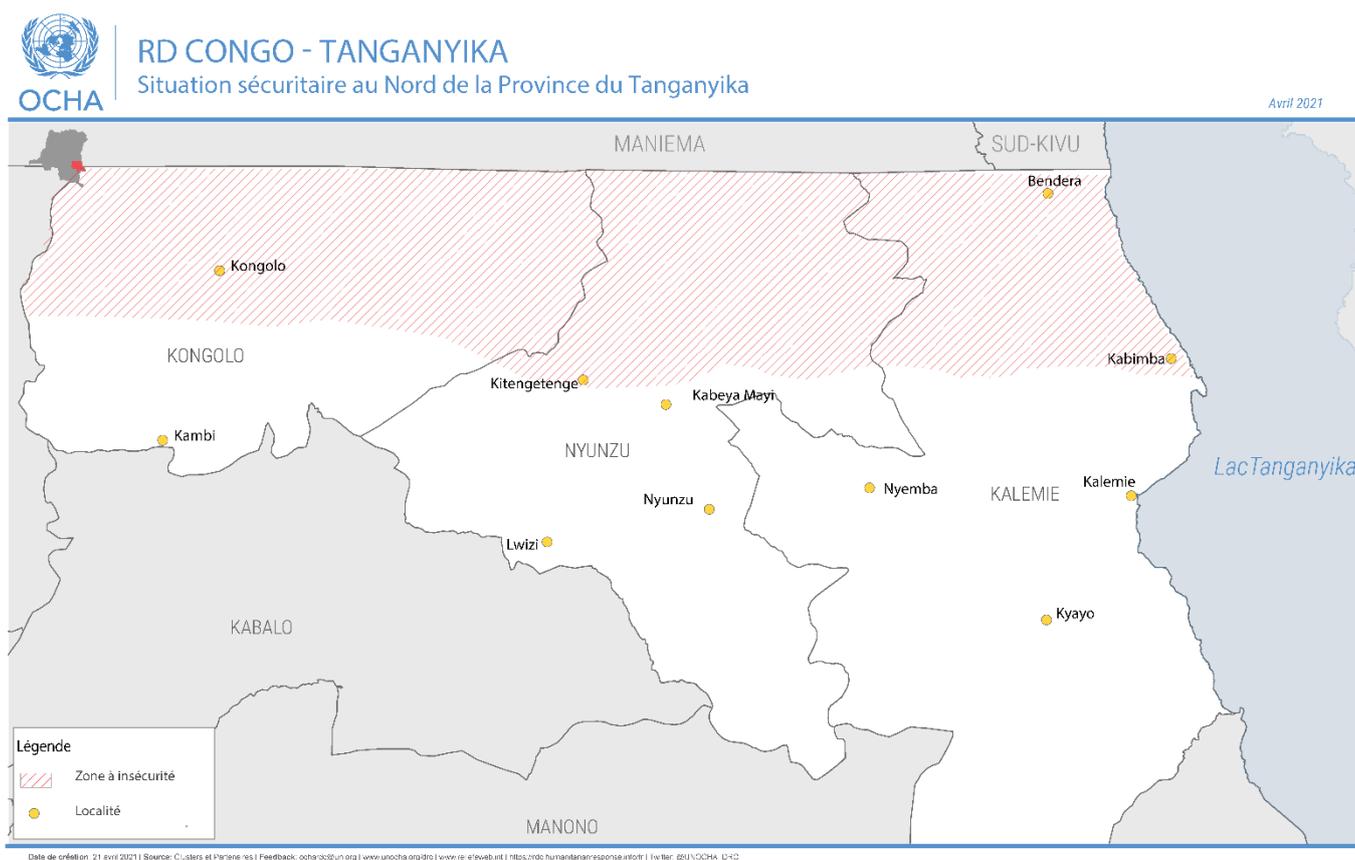


FAITS SAILLANTS

- 65 enlèvements de civils rapportés au 1^{er} trimestre 2021 au Nord du Tanganyika
- 3,5 millions de personnes en insécurité alimentaire dans la région du Sud-Est

APERÇU DE LA SITUATION



Protection

L'insécurité causée par la présence des groupes armés présents dans le Tanganyika et ceux provenant des provinces du Maniema, du Sud Kivu continue d'engendrer des mouvements de population et des incidents de protection avec des conséquences humanitaires dans le nord du Tanganyika. Les acteurs de protection continuent de rapporter des incidents perpétrés dans la province dont la plupart dans les territoires de Kalemie, Kongo et Nyunzu. Il s'agit de meurtres, viols et enlèvement des personnes. Ces violences poussent au déplacement des familles entières. Ainsi, au 1^{er} trimestre 2021, le monitoring de protection a collecté 311 incidents de protection ayant fait environ 2 170 victimes et plus de 740 violations de droits humains, dans la Province du Tanganyika.

Enlèvements de civils

Du 1^{er} janvier au 10 avril, les acteurs de protection ont rapporté 65 enlèvements de civils dans le Tanganyika ; une tendance à la hausse comparée aux statistiques annuelles de 2020 où 49 cas avaient été répertoriés. De nombreuses victimes sont enlevées pendant qu'elles recherchent des moyens de subsistance. Le territoire de Nyunzu est le plus affecté avec 45% des cas.

D'après les spécialistes de protection, même si les hommes représentent la majorité des victimes, les femmes et jeunes filles qui sont enlevées sont sexuellement exploitées et s'occupent des corvées ménagères.

Violences sexuelles basées sur le genre

Entre janvier et mars 2021, 285 cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été signalées, dans le Tanganyika, dont 80 cas de viols. Les mutilations sexuelles, la prostitution juvénile, l'incitation des mineurs à la débauche sont les autres types de violence régulièrement rapportés. Près de 52 % des victimes sont des déplacés et retournés ; 35% sont des résidents. Selon le rapport de protection, la majorité de ces actes est perpétrée par des acteurs armés. Les axes situés au Nord de Kalemie sont les plus concernés, à cause de l'insécurité. D'après les acteurs de protection, de nombreuses femmes sont souvent violées en allant aux champs ou à la recherche de bois de chauffe ou d'eau. 65% des survivantes du territoire de Kalemie ont été prises en charge dans le délai de 72 heures pour la réponse médicale. D'autres réponses notamment la prise en charge psychosociale se poursuivent.

Sécurité alimentaire

Les résultats de l'analyse du 19^{ème} cycle du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) indiquent qu'environ 30% de la population des provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Lualaba et du Tanganyika sont en situation de crise alimentaire. Ceci correspond aux phases de crise (3) et d'urgence (4) de l'analyse IPC. Ainsi plus de 3,5 millions de personnes souffrent de faim dans cette région du Sud-Est de la RDC. Environ 3,4 millions de personnes l'étaient dans la même région dans de l'analyse précédente (IPC 18).

L'analyse montre que la situation de certains territoires affiche une détérioration de leur situation de sécurité alimentaire. Dans le Sud-Est, le constat est particulièrement marqué pour les territoires des provinces du Haut Lomami à savoir Malemba Nkulu et du Tanganyika (Moba et Kabalo) où ces zones ont basculé d'une situation de crise (phase 3) à une phase d'urgence (phase 4 de IPC). La hausse des prix, le ralentissement des échanges commerciaux et la baisse de pouvoir d'achat des ménages engendrés par la crise de la COVID-19 associés pour certains territoires à des facteurs d'insécurité qui provoquent des mouvements de population, ou encore les mouvements de retournés faibles économiquement sont parmi les facteurs déterminants de l'évolution de ces situations. Dans le Tanganyika, en raison de l'activisme des groupes armés et des conflits intercommunautaires, les populations continuent d'être exposées à des risques de déplacement, de pillages des biens et à la dégradation des moyens d'existence. D'autres facteurs contribuent aussi à la dégradation de la sécurité alimentaire dans la région. Il s'agit entre autres des inondations ayant entraîné une faible production agricole et le mauvais état des infrastructures de base.

Dans les priorités de réponse, les acteurs recommandent que des actions urgentes en soutien aux populations dans les zones de crise et d'urgence soient rapidement menées afin d'améliorer la consommation alimentaire des populations. Il est aussi essentiel de soutenir les moyens d'existence des ménages à travers le renforcement de l'accès des ménages aux outils et semences et des capacités techniques locales ; d'accompagner les éleveurs et petits agriculteurs dans la lutte contre les épizooties et les maladies des végétaux à travers l'approvisionnement en intrants nécessaires.

REPONSE HUMANITAIRE

L'Equipe Humanitaire Pays en mission dans le Tanganyika

L'Equipe Humanitaire Pays (EHP), conduite par le Coordonnateur humanitaire en RDC, a effectué une visite dans la province du Tanganyika du 13 au 16 avril 2021 pour s'enquérir des besoins des communautés. Au cours de cette visite, l'EHP a rencontré les acteurs humanitaires, de développement et de consolidation de la paix pour discuter entre autres sur la situation humanitaire dans la province et les priorités de la réponse.

Selon le Coordonnateur humanitaire, il est important de continuer à appuyer l'assistance humanitaire dans le Tanganyika en faveur des personnes vulnérables, et mobiliser plus d'acteurs de développement à soutenir les solutions durables.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Carmen Blanco, Chef de Sous-Bureau OCHA Kalemie, blancoreinosa@un.org, Tél : +243 81 706 13 59

Jolie Laure Mbalivoto, Chargée de l'information publique OCHA Kalemie, mbalivotoj@un.org, Tél : +243 81 706 12 37

Emmanuelle Osmond, Cheffe de bureau adjointe, OCHA RDC, emmanuelle.osmond@un.org, Tél : +243 81 706 12 22

Toute l'information humanitaire sur la RDC est en ligne sur www.humanitarianresponse.info, www.unocha.org/drc et www.reliefweb.int